# Interpréteur LOGO en OCaml

### Maxence Ahlouche

### Table des matières

| 1 | Pré | sentation du projet          |
|---|-----|------------------------------|
| 2 | Lej | programme                    |
|   | 2.1 | Conception                   |
|   | 2.2 | Développement                |
|   |     | 2.2.1 L'analyseur syntaxique |
|   |     | 2.2.2 L'analyseur sémantique |
|   | 2.3 | Tests                        |

## 1 Présentation du projet

Le but de ce projet était de programmer, en monôme, les analyseurs syntaxiques et sémantiques d'un interpréteur du langage LOGO, le reste des fonctions nécessaires étant fourni. Ce rapport présente la démarche de conception et de programmation qui a été suivie pour ce projet.

Ce programme a été réalisé, pour les parties non fournies par les professeurs, en programmation purement fonctionnelle, à l'aide du langage OCaml. Il a pour objectif de simuler le comportement d'une tortue LOGO, qui servait à initier à la programmation de manière ludique.

Le langage LOGO tel que nous l'avons étudié ne comporte que quatre instructions élémentaires :

- JUMP, qui permet de déplacer la tortue sans dessiner;
- MOVE, qui déplace la tortue tout en dessinant;
- ROTATE, qui permet de diriger la tortue;
- COLOR, qui change la couleur du crayon.
- Il offre également plusieurs structures de contrôle :
- IF (...) THEN (...) ELSE (...), qui permet d'exécuter certaines instructions seulement si une certaine condition est vérifiée;
- REPEAT (...), qui permet de répéter un bloc d'instructions autant de fois que souhaité;
- DEF (...), la définition de procédures, qui introduit notamment la possibilité de dessiner facilement des fractales.

Les fonctions développées dans le cadre du projet transforment la liste de mots du programme LOGO (déjà parsée) en une liste de commandes interprétables par la fonction d'affichage.

## 2 Le programme

Cette section couvre les différentes étapes de réalisation de ce projet, selon leur ordre chronologique.

#### 2.1 Conception

L'étape de conception a été très courte, du fait que la structure du programme était donnée avec le sujet. Elle consistait principalement en la définition des types nécessaires au passage des informations entre les analyseurs syntaxique et sémantique. J'ai donc commencé par définir mon type programme, qui est composé d'une liste de procedure et d'un arbre d'instruction. Comme j'avais l'intention de produire un résultat, même basique, le plus tôt possible, je ne me suis pas occupé de définir le type procedure, et me suis contenté de le déclarer. Une instruction peut être soit une instruction élémentaire (Move, Jump, Rotate ou Color), soit une structure de contrôle :

- If : elle est alors composée d'une condition, d'un premier bloc d'instruction qui sera exécuté si la condition est vérifiée, et un second bloc d'instruction qui sera exécuté dans le cas contraire.
- Repeat : celle-ci est formée d'une expression indiquant le nombre de fois que le bloc d'instructions devra être exécuté, et le bloc d'instruction en question.

## 2.2 Développement

- 2.2.1 L'analyseur syntaxique
- 2.2.2 L'analyseur sémantique
- 2.3 Tests